

C'est l'euphémisme de l'année. Il poursuit:

Mon gouvernement est résolu à réduire cette dépendance en encourageant les économies d'énergie et en favorisant la diversification des sources d'énergie au pays.

Aucune initiative n'a été prise. Le gouvernement n'a rien entrepris de neuf pour favoriser l'économie de l'énergie ni pour trouver de nouvelles sources d'approvisionnement pour cette denrée précieuse. Dans un autre passage du discours, on dit que l'on va établir des normes obligatoires de limite de consommation pour les automobiles. Le gouvernement adoptera des politiques qui viseront à améliorer l'isolation des maisons. Où sont les mesures législatives visant à concrétiser ces initiatives? Qu'attendons-nous? Le fabricant canadien d'automobiles sait-il quelles restrictions lui seront imposées sur la production et la fabrication des voitures? Quand les propriétaires de maison sauront-ils sur quelles subventions et sur quels avantages ils peuvent compter? Je suppose qu'ils ne le sauront qu'après avoir commencé à chauffer leur maison, l'hiver prochain, de sorte qu'ils seront dans l'impossibilité d'en profiter pendant encore au moins un an.

Voici un autre passage du discours du trône:

D'autres mesures seront prises, de concert avec les provinces, afin d'accélérer la diversification de nos sources d'énergie, et de réduire sensiblement l'importance du pétrole dans la satisfaction de nos besoins énergétiques.

Rien n'a été fait; pas la moindre initiative dans ce sens.

Voici encore un exemple:

Mon gouvernement encouragera de façon concrète les consommateurs à abandonner le pétrole au profit du gaz naturel ou de l'électricité pour chauffer leur maison.

M. Deans: C'est le cas aux États-Unis.

M. Hnatyshyn: Cette intervention me ravit, monsieur l'Orateur, car elle me porte à croire que nous venons peut-être d'entendre le discours du député de Hamilton Mountain, si c'est là tout ce qu'il a à dire. J'espère que non. J'espère qu'il va prendre la parole et que nous connaîtrons sa position sur cette question importante afin qu'il puisse retourner voir les métallurgistes de Hamilton pour obtenir leur appui inconditionnel.

Permettez-moi de continuer. On dit encore:

Il favorisera aussi la construction, dans les plus brefs délais, d'un gazoduc pour desservir Québec et les Maritimes.

Je suppose qu'il faut donner au gouvernement un C moins pour cette entreprise car si j'avais supprimé les mots «et les provinces maritimes» on aurait pu croire, je le suppose, que le gouvernement avait pris certaines initiatives. Encore une fois, les provinces Maritimes ont été laissées pour compte, comme d'habitude, avec le présent gouvernement. En effet, celui-ci ne tient nullement compte des besoins énergétiques à long terme de cette région et c'est pourquoi nous devrions lui donner un C moins à cet égard. Il est des plus encourageants de constater qu'au moins pour un de ces projets, le gouvernement a bien voulu nous dévoiler quelque peu sa politique.

Voici une autre bonne intention:

Mon gouvernement compte préserver Petro-Canada et même accroître son rôle d'instrument au service de l'intérêt public.

Plus loin, on lit ceci:

... il lui confiera un nouveau mandat pour négocier et conclure l'achat de pétrole auprès de fournisseurs étrangers.

Ajournement d'été

En voilà de louables intentions, mais encore une fois, je me dois de déclarer avec regret que nulle part le gouvernement ne nous a donné à entendre qu'il compte nous présenter cette politique dans un avenir immédiat. Que je sache, les porteparole de Petro-Canada ne se sont pas précipités auprès des fournisseurs étrangers dans l'espoir de leur faire signer des contrats. Que je sache, les initiatives prises à l'époque où j'étais moi-même ministre, demeurent les seules que poursuit le gouvernement en ce moment.

Nous arrivons presque à la fin. Je voudrais terminer mes remarques en vous lisant un dernier extrait du discours du trône, que voici:

Vous serez appelés à approuver une nouvelle loi sur le pétrole et le gaz naturel du Canada. Elle accordera à Petro-Canada et à d'autres sociétés Canadiennes de nouveaux droits préférentiels... et établira des exigences plus strictes pour l'exploration et la mise en valeur de l'immense potentiel des régions excentriques.

Rien de cela ne s'est encore fait. C'est peut-être pour plus tard. Peut-être qu'à notre retour, quand le gouvernement aura eu la possibilité d'établir ses priorités, peut-être alors, aurons-nous une certaine idée de ce qu'il compte faire avec la loi sur le pétrole et le gaz naturel du Canada et les règlements qui sont en vigueur en ce moment.

Le dernier point sur lequel je voudrais attirer votre attention est le suivant:

Le gouvernement entend fonder une Société canadienne des formes nouvelles d'énergie et lui donner le mandat de stimuler l'exploitation de nouvelles sources d'énergie renouvelable susceptibles de remplacer le pétrole.

Cette société est toujours inexistante; le gouvernement a tout simplement laissé entendre aujourd'hui, pendant la période des questions, que c'était un des moyens qu'il envisageait. La société sera peut-être une filiale de Petro-Canada, mais nous ne savons rien de bien précis et le gouvernement n'a pris aucune mesure concrète. Le gouvernement se complait à nous faire sans cesse des promesses sans mettre en œuvre aucun des projets qu'il laissait entrevoir dans le discours du trône.

Les libéraux ont promis qu'en accédant au pouvoir ils présenteraient, à brève échéance, une politique énergétique adaptée à la situation actuelle au Canada dans le secteur de l'énergie. Mais il n'a presque rien fait sur le plan de l'exploitation des ressources et il n'a pas présenté de politique énergétique véritable.

M. Deans: Dites-nous en quoi consiste votre politique.

M. Hnatyshyn: J'aimerais aborder un dernier point. Je crois avoir droit à 40 minutes de parole, par conséquent il m'en reste encore dix.

M. Deans: Vous n'allez pas prendre ces dix minutes?

M. Hnatyshyn: Bien sûr!

Je sais que le député de Hamilton Mountain veut participer au débat; je pense donc qu'il m'appartient de prendre l'initiative qui lui permettra de prendre la parole. Nous pourrions alors l'écouter et permettre au Nouveau parti démocratique de continuer le débat.

M. Deans: Je parlerai à 8 heures.